

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Liquide de rinçage
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Liquide de rinçage
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavaillon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11
Courriel: fds@arbrevet.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 19CG049E
1. 6. N° code du produit: 44836

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Général
P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention
/
- Intervention
P305+P351+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.
P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin
- Autre
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.
2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux
2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants + acides faibles
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- CITRIC ACID
 - N° CE: 201-069-1 - N° CAS: 77-92-9
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457026-42
 - Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
 - Divers :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

PNEC / Sédiment = 34.6 mg/kg
PNEC / Terre = 33.1 mg/kg
PNEC / Sédiment marin = 3.46 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 440 mg/l
DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 11700 mg/kg
DL50 / Orale / Souris = 5400 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Algues = (168h) 425 mg/l
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Poissons = 440 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Bactéries = (16h) >10000 mg/l

• MALIC ACID

- N° CE: 230-022-8 - N° CAS: 6915-15-7
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119906954-31
- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 10.6 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets aigus systémiques = 8.8 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 12 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets aigus systémiques = 40 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 2.6 mg/m3
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets aigus systémiques = 2.2 mg/m3
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 6 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets aigus systémiques = 20 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 6 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Orale / Effets aigus systémiques = 20 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC / Sédiment = 0.275 mg/kg
PNEC / Terre = 0.275 mg/kg
PNEC / Sédiment marin = 0.027 mg/kg
PNEC / Traitement des eaux usées = 3 mg/l
PNEC / Eaux douces = 0.1 mg/l
PNEC / Eau marine = 0.01 mg/l
DL50 / Cutanée / Lapin = 20000 mg/kg de poids corporel
DL50 / Orale / Rat = 3500 mg/kg de poids corporel
CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / 4h / Rat = 1306 mg/m3
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >100 mg/l
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 240 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 240 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation: | Air frais, repos. |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau: | Rincer à l'eau. |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. |
| 4. 1. 4. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

4. 2. 4. Ingestion: crampes abdominales - envies de vomir

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: aucun

5. 3. Conseils aux pompiers: aucun

5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter la pénétration dans le sous-sol.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)

6. 4. Référence à d'autres sections: Aucune.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver hors de la portée des enfants.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 3

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C

9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 0°C

9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1.02

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble

9. 2. 2. Liposolubilité: faible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 6. Produits de décomposition dangereux: aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation

11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau

11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux

11. 2. 4. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Liquide de rinçage

Version:5

Date de révision:06/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

16. 3. 1. Date de la première édition:

20/07/2015

16. 3. 2. Date de la révision

11/08/2017

précédente:

16. 3. 3. Date de révision:

06/11/2019

16. 3. 4. Version:

5

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:

1.5

16. 4. Réalisé par:

Novamex